

Comité Régional des Services de Transport

ARDENNES

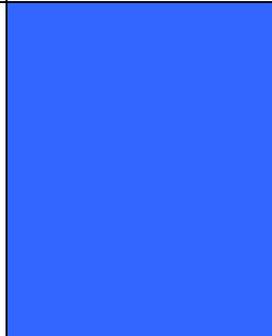
RELEVÉ DE CONCLUSIONS

Réunion du mercredi 4 octobre 2017 à 18h00
Hôtel de Ville Revin

DIRECTION DES
TRANSPORTS
ET DE LA MOBILITE

Service Offre de Transport
et Territoires (SO2T)

Tél. : 03.26.70.31.45



Le présent relevé de conclusions ne reprend pas l'intégralité des débats mais en présente une synthèse. Les interventions des participants du COREST ainsi que les précisions apportées sont regroupées par thème. Certains éléments de réponse ont été ajoutés post-réunion dans le présent relevé.

Le relevé de conclusions et la présentation réalisée lors du COREST Ardennes sont mis en ligne sur le site internet de la Région Grand Est.

Présidence du COREST Ardennes :

M. Guillaume MARECHAL, Conseiller régional

Région Grand Est :

M. Florian WEYER, Directeur des Transports et de la Mobilité

M. Olivier CUISSARD, Directeur de l'Agence territoriale Charleville/Verdun

M. Christophe BRASS, Chargé de missions Territoire Marne et Ardennes

M. Florent BALLANFAT, Chargé de mission

SNCF – Mobilités :

M. David POTIER, Directeur des lignes TER Champagne-Ardenne,

M. Florent MATRAS, Responsable lignes TER Ardennes

SNCF – Réseau :

Mr Christophe CHARTRAIN, Directeur territorial adjoint

M. Patrick KERGUIGNAS, Gestionnaire de capacité et ordonnancement travaux
Champagne-Ardenne

La liste des participants est jointe en annexe.

M. Guillaume MARECHAL, Président du COREST Ardennes, souhaite la bienvenue aux participants et remercie M. Daniel DURBECK, Maire de Revin, pour la mise à disposition de la salle et le verre de l'amitié offert en fin de réunion.

Il rend également hommage à Philippe RICHERT qui a annoncé sa démission de la Présidence du Conseil Régional Grand Est. Il énonce quelques réalisations, dont la mise en place de dispositifs harmonisés, le projet haut débit, la modernisation des lycées y compris dans les Ardennes : Vauban à Givet, Bazin à Charleville-Mézières, Bazeilles, le lycée agricole de Rethel et Jean Moulin à Revin. Dans le domaine des transports, il rappelle l'engagement de la Région qui s'est traduit notamment par une participation de 21 M€ en faveur de la rénovation de la ligne ferroviaire Charleville-Givet.

Il informe que les transports régionaux représentent le 1^{er} budget de la région, soit 847 M€, dont 80 % en fonctionnement et 20% en investissement.

M. Florian WEYER, Directeur des Transports et de la Mobilité, présente ensuite les actualités en soulignant plus particulièrement la mise en place de la nouvelle gamme tarifaire à l'échelle du Grand Est à compter du 1^{er} septembre 2017 :

-des tarifs plus simples pour tous les habitants du Grand Est, valables pour tous les trajets TER dans le Grand Est ;

- pour les voyageurs occasionnels : des cartes de réduction plus avantageuses que dans les 3 anciennes régions ou que les cartes nationales de la SNCF ;
-pour les voyageurs réguliers : des abonnements, construits sur les principes des classes d'âge, à très bas prix, notamment pour les jeunes ;
-pour les voyageurs en difficulté : des tarifs solidaires valables sur tout le territoire régional.

M. Olivier CUISSARD, Directeur de l'Agence territoriale Charleville/Verdun, commente la nouvelle compétence exercée depuis le 1^{er} septembre 2017 par la Région dans le domaine du transport scolaire et interurbain.

M. Hassan AFGOUR, Union départementale CFDT, souhaite la transmission de la présentation avant la réunion dans un souci d'efficacité.

M. MARECHAL informe que la présentation sera disponible sur le site de la Région et que l'inscription à un groupe de travail est libre et accessible à tous. La participation à un de ces ateliers, consacré à une thématique spécifique, permet de disposer d'éléments plus complets.

Mme Michèle LEFLON remarque des conditions plus restrictives pour bénéficier de la nouvelle tarification solidaire mise en place en septembre 2017 en remplacement du dispositif Pass'Solidaire et s'interroge sur l'homogénéisation de la tarification scolaire.

M. WEYER convient que les conditions d'éligibilité pour bénéficier de la tarification solidaire ont évolué, mais que dorénavant il existe une tarification plus avantageuse, notamment pour les étudiants.

M. CUISSARD précise que la rentrée scolaire 2017 a été placée sous le signe de la continuité du service, en soulignant les difficultés pour sa mise en place liées au retour, pour plusieurs communes, à la semaine de 4 jours de cours.

M. MARECHAL informe de la gratuité du transport scolaire dans le seul département de Meurthe et Moselle et que les crédits nécessaires à l'extension de la gratuité totale sur le périmètre régional s'élèveraient à 40 M€. Il ajoute toutefois que toutes les options en matière de tarification des transports scolaires sont étudiées.

1. Vie des lignes régionales (régularité, suppressions, trafic)

- **Ligne TER Charleville - Givet**
- **Ligne TER Reims - Charleville**
- **Ligne TER Charleville - Sedan**
- **Ligne TER Charleville - Hirson**
- **Ligne TER routière Sedan - La Ferté sur Chiers**

La SNCF présente le bilan de régularité, de trafic, des suppressions de dessertes des lignes TER comprises dans le bassin du département des Ardennes pour 2015/2016 et le 1^{er} semestre 2017. La présentation est jointe en annexe du présent relevé de conclusions.

Suppressions de circulations:

M. AFGOUR, souhaite un détail des causes externes de suppressions de circulations.

M. Nicolas MATHY, CGT Cheminots, demande qu'il soit apporté des précisions quant aux absences de personnel.

M. un retraité CFDT Revin : s'interroge sur l'affectation d'un conducteur à une ligne au détriment d'une autre ligne.

M. David POTIER, Directeur des lignes TER Champagne-Ardenne, précise que les absences de personnel peuvent être dues non seulement à des congés (annuel, maladie, ...) mais également à des formations, au retard d'un train dans lequel se trouve le personnel en question... Il ajoute que la circulation d'un train fort fréquenté peut être maintenue au détriment d'un train peu fréquenté, pour lequel une substitution routière pourra être plus facilement envisagée. Il expose aussi les difficultés de recrutement des conducteurs en raison des contraintes du métier.

Allègements de circulations:

Mme Mélanie MARTINET, CGT cheminots, demande des explications sur les allègements de circulations.

M. POTIER informe de l'adoption, au niveau du Grand Est, d'un plan de transport allégé durant la période estivale (6 semaines) ainsi que pendant les fêtes de fin d'année (1 semaine). Cela répond d'une part à une baisse de fréquentation générale observée pendant ces périodes et d'autre part à une optimisation des moyens de la SNCF dans le but d'assurer une offre développée le reste de l'année. C'est ainsi qu'un A/R a été supprimé cet été entre Reims et Charleville-Mézières. Le choix des suppressions se fonde sur les possibilités de report les plus favorables. Une attention particulière est portée afin de minimiser les désagréments des voyageurs.

Autres:

M. Sylvain DALLA ROSA, conseiller municipal de Charleville-Mézières, fait part de ses inquiétudes quant à l'état de l'infrastructure ferroviaire entre Charleville et Givet et la baisse de fréquentation sur cette même ligne. Il alerte les participants au COREST sur la fermeture de la Rotonde de Mohon et souhaite connaître la position de la SNCF et de la Région sur ce dossier.

M. POTIER souligne que la baisse de trafic entre Charleville et Givet est liée à différents facteurs, dont des déplacements moindres, les interruptions de circulations estivales pour cause de travaux, le report modal sur route. Néanmoins, SNCF s'appuie sur la nouvelle tarification ainsi que le repositionnement horaire d'un service visant à combler un creux de desserte pour enrayer cette baisse. Pour ce qui concerne la Rotonde de Mohon, SNCF est en contact avec la DRAC. S'agissant du matériel ferroviaire entreposé, SNCF s'est attachée à en examiner l'évacuation vers d'autres sites, dont la Cité du train à Mulhouse.

M. MARECHAL complète en insistant sur les travaux engagés sur Charleville-Givet au travers du Contrat de Plan Etat / Région, mais que leurs poursuite et finalisation relèvent également de responsabilité de l'Etat. Pour la Rotonde, la Région, qui dispose d'un dispositif consacré au patrimoine régional, a pris l'attache de SNCF.

M. André GIRAUX, CGT, informe du sous-effectif du personnel SNCF relaté par 2 articles de presse, déplore la fermeture de guichets dans les gares de la vallée de la Meuse et s'inquiète sur les correspondances à Charleville à destination de Lille.

M.POTIER indique que les comportements d'achat de la population évoluent, que l'usage d'internet a fortement augmenté avec les applications d'achat sur les téléphones portables et qu'en conséquence, SNCF est tenu, comme les autres entreprises, d'adapter les modalités de distribution.

M. Jacky DUPONT, CFDT, demande pourquoi les trains Reims-Longwy sont affichés terminus Charleville.

M. POTIER répond que ce parcours est effectué avec le même matériel par 2 TER différents. Il est bien conscient que cela peut apporter une gêne pour certains voyageurs et précise qu'un effort de communication doit être réalisé pour une meilleure information des clients.

Mme Laëtitia BECOTE, usagère, met en doute les données relatives à la régularité et aux suppressions de circulations présentées par SNCF.

M. POTIER répond que les chiffres présentés sont exacts. Toutefois, ils sont arrêtés à fin juin et ne tiennent pas compte des suppressions du mois de septembre.

Mme Anna BUCCI, Provisure adjointe du Lycée Jean Moulin, se fait confirmer l'évolution à la marge des services entre Charleville et Givet au service annuel 2018. (10 décembre 2017)

2. Travaux

SNCF Réseau présente les principaux travaux 2017, ceux programmés en 2018 et expose les premiers éléments sur les opérations envisagées en 2019/2020. La présentation est jointe en annexe du présent relevé de conclusions.

M. Robert ITUCCI, Adjoint au Maire de Givet, fait état de nuisances sonores nocturnes liées au dépôt de matériaux à Givet concernant les travaux de la ligne Charleville-Givet.

M. Michel PHILIPPE, Maire d'Anchamps, précise avoir nommé un « référent bruit » en accord avec SNCF Réseau. Par ailleurs, des bouchons d'oreille ont été mis à disposition des habitants par la commune afin de minimiser les nuisances.

M. Christophe CHARTRAIN, Directeur territorial adjoint SNCF réseau, s'engage à ce que ce type de désagrément ne se reproduise plus. Il précise néanmoins l'ampleur des travaux réalisés de jour et souligne que les nuisances nocturnes étaient liées à l'accélération des travaux en fin de chantier afin de rouvrir la ligne dans les délais.

Mme BECOTE souhaite une indemnisation au regard de la fermeture totale de la ligne durant cet été.

M. PHILIPPE se plaint des débris laissés par les ouvriers du chantier de rénovation de la ligne ferroviaire Charleville-Givet. Il s'interroge par ailleurs sur l'amélioration des temps de parcours permise par les travaux.

M. CHARTRAIN répond qu'il n'est pas concevable de reporter un chantier en raison de la présence d'un couple de hiboux grand-duc sur la paroi du tunnel de Laifour et laisser traîner des débris. Aussi, il interviendra en ce sens auprès des entreprises de travaux publics afin de les sensibiliser en ce sens. Pour ce qui concerne les gains de temps, il ajoute que progressivement les ralentissements seront levés ; ce ne sera qu'en 2022 que cette ligne retrouvera sa vitesse nominale.

M. AFGOUR estime que SNCF Réseau devrait avoir établi un plan de travaux à court, moyen et long termes.

M. CHARTRAIN précise que SNCF Réseau dispose de plans à plus long terme (2021 ...) et sont pris en compte dans le cadre de l'élaboration du Schéma Régional d'Aménagement, de Développement Durable et d'Égalité des Territoires. (SRADDET)

3. Evolution de l'offre de transport

M. MARECHAL rappelle les évolutions de l'offre de transport 2017 et présente les évolutions de l'offre 2018, notamment la mise sur route partielle, à titre expérimental, des services ferroviaires entre Charleville et Hirson ainsi que la 1^{ère} étape du cadencement Reims-Charleville avec 7 trains quotidiens supplémentaires.

Il fait part ensuite de l'adoption du Dispositif d'Intervention Régional d'Intermodalité Grand Est (DIRIGE) destiné à accompagner l'aménagement des gares et points d'arrêt routiers aux côtés des collectivités locales.

Mme Christiane EVRARD fait part de l'absence d'abri sur le quai n°2 en gare de Revin.

M. MARECHAL précise qu'à l'occasion du chantier de remise à niveau de la ligne Charleville-Givet, il a été procédé à certains travaux connexes, dont le rehaussement de quais à Revin visant à faciliter l'accessibilité aux trains. Un abri quai sera installé tout prochainement.

M. Cédric MAUROY, CFDT-FGAAC SNCF, s'interroge sur la nature des services pour l'année 2018 entre Charleville et Givet et les solutions envisagées pour faire face à la sous capacité des trains circulant entre Givet et Charleville ; en effet, les AGC tricaisse circulant en unité multiple sont actuellement remplacés par des AGC quadricaisse en unité simple.

M. POTIER informe qu'il n'y aura pas de diminution de circulations ou de nombre d'arrêts. Pour ce qui concerne la capacité du matériel, la substitution routière est un palliatif ponctuel pour un évènement inopiné ; en opérationnel un matériel suffisamment capacitaire est prévu.

M. GIRAUX informe que la CGT défend l'offre ferroviaire entre Charleville et Givet et Charleville et Hirson.

Un participant : fait remarquer que la fermeture de guichets ne s'inscrit pas dans la redynamisation de la ligne Charleville-Givet. A l'inverse, il estime que la réouverture de la ligne Givet –Dinant serait de nature à améliorer la fréquentation de la ligne Charleville-givet..

M. MARECHAL insiste sur la nécessité de s'adapter aux nouvelles habitudes des usagers en matière d'acquisition de titres de transport (smartphone, internet, distributeur automatique,..). Il souligne qu'en complément et dans un souci de proximité en milieu rural plus particulièrement, une vente mobile a été mise en place. Par ailleurs, il rappelle que l'Etat français a dénoncé 16 conventions ferroviaires entre la France et la Belgique, dont celle concernant Givet-Dinant

M. Williams MARTIN, Président de l'Association Pour l'Ouverture des Gares entre Reims et Rethel (APOGERR), se félicite des travaux de cadencement sur la ligne Charleville-Reims. Il souligne, au vu de la fréquentation, la pertinence de la réouverture de la gare de Bazancourt. Dans cet esprit, il souligne le respect des engagements du président Philippe RICHERT, en ce qui concerne l'étude concernant le projet de gare du Châtelet-sur-Retourne.

M. Claude NONNON, CFDT, regrette la suppression du tarif Pass'Ardenne valable sur la ligne Charleville-Givet.

M. WEYER note que les tarifications Presto et Primo offrent, dans un souci de clarification de la gamme tarifaire régionale, des avantages non négligeables.

4. Constitution de groupes de travail techniques

En conclusion de cette réunion, M. MARECHAL propose la création d'un groupe de travail technique consacré à la ligne Charleville-Hirson.

Il précise la poursuite des travaux des groupes de travail déjà constitués consacrés respectivement au cadencement de la ligne Reims-Charleville, intégrant la problématique de la desserte de Châtelet sur Retourne, et sur les liaisons Charleville-Thionville (groupe de travail commun avec le COREST Meuse & Meurthe et Moselle Nord).

Les points à l'ordre du jour étant épuisés, M. MARECHAL remercie les participants et clôt la réunion. Il invite les participants à poursuivre leurs échanges autour du verre de l'amitié.

ANNEXE

Liste des présents/excusés du COREST Ardennes

Présidence du COREST :

M. Guillaume MARECHAL, Président du COREST Ardennes, Conseiller régional de la Région Grand Est, Conseiller municipal de Charleville-Mézières, délégué à la vie étudiante

Elus et leurs représentants, CESER, AOT :

M. Jean-Michel MAVEL, Maire du Châtelet-sur-Retourne
M. Jean-Claude JABLONSKI, mairie de Sedan
Mme Maryse DESPAS, Conseillère régionale
M. Robert ITUCCI, adjoint au Maire de Givet
M. Michel PHILIPPE, Maire d'Anchamps
M. Sylvain DALLA ROSA, Conseiller municipal de Charleville-Mézières
M. Romain ZOLTOWLOS, collaborateur de M. Pierre CORDIER, Député des Ardennes
Mme Dominique RUELLE, Conseillère départementale

Associations, usagers, divers :

M. Williams MARTIN, président de l'APOGERR
M. Nicolas RETEL, Vice-Président de l'ATVA
Mme Laëtitia BECOTE, Usagère
Mme Michèle LEFLON,
Mme Christine CARUZZI,
Mme Anna BUCCI, Provisseuse adjointe LEGT Jean Moulin
Mme Christiane EVRARD,
Mme Karine LE TALLEC, EPL du Balcon des Ardennes
Mme Amélie GIRARD, l'Ardennais
M. Ghislain FRANCOTTE, SA autocars Francotte

SNCF Mobilités :

Mme Aline COCATRE, Relations presse et Evènementiel
M. David POTIER, Directeur Clients en territoire
M. Florent MATRAS, Responsable lignes TER Ardennes
M. Régis GODDERIDGE, Directeur territorial production

SNCF Réseau :

M. Christophe CHARTRAIN, Directeur territorial adjoint
M. Eric WITTENMEYER, Responsable de l'unité voyageurs
M. Patrick KERGUIGNAS, Gestionnaire de capacité et ordonnancement travaux
Champagne-Ardenne

Personnel de la SNCF et représentants des organisations syndicales :

M. Hassan AFGOUR, CFDT
M. Claude NONNON, CFDT retraités
M. Jacky DUPONT, CFDT
M. Michel DA SILVA, CGT
M. Alain JANVRE, CGT retraités cheminots
M. Nicolas MATHY, CGT cheminot
M. Cédric MAUROY, CFDT-FGAAC
M. Benoît CALENDRE, FGAAC-CFDT
M. Boris BERTAUX, CGT cheminot
M. André GIRAUX, CGT cheminot
M. Michel VANDERBEKE, CGT retraités cheminots
Mme Mélanie MARTINET, CGT cheminot
M. Jacky SARAZIN, Secrétaire PCF Revin

Région Grand Est :

M. Florian WEYER, Directeur des Transports et de la Mobilité
M. Olivier CUISSARD, Directeur de l'Agence Territoriale de Charleville-Mézières / Verdun
M. Christophe BRASS, Chargé de missions Territoire Marne et Ardennes
M. Florent BALLANFAT, Chargé de mission, Territoire Aube et Haute Marne
M. Dominique JOSSE, Assistant Service Offre Transport et Territoires

Excusés :

Mme Bérengère POLETTI, Députée des Ardennes
Mme Anne FRAIPONT, Conseillère départementale
Mme Joëlle BARAT, Conseillère régionale
Mme Pascale GAILLOT, Conseillère régionale
M. Daniel DURBECK, Maire de Revin
M. Jean-Luc WARSMANN, Député des Ardennes
M. Marc LAMENIE, Sénateur des Ardennes